

Procès-verbal de l'assemblée publique
COMMISSION SUR LES FINANCES ET L'ADMINISTRATION

Vendredi 2 mai 2025, à 13 h 30

À la salle des Armoiries de l'hôtel de ville de Montréal
et webdiffusée à l'adresse ville.montreal.qc.ca/consultation-prebudgetaire-2026

PRÉSENCES

M. Pierre Lessard-Blais, présidence
M. Laurent Desbois, vice-présidence
Mme Julie Brisebois, membre
Mme Lisa Christensen, membre
M. Alan DeSousa, membre
Mme Nathalie Goulet, membre
M. Benoit Gratton, membre
Mme Vicki Grondin, membre
Mme Virginie Journeau, membre
Mme Julie Roy, membre

ABSENCES

M. Georges Bourelle, vice-présidence
M. Younes Boukala, membre

Le quorum est atteint.

PERSONNES INVITÉES

M. Benoit Dorais, vice-président du comité exécutif et responsable des finances et de l'évaluation foncière, de l'habitation, de la stratégie immobilière et des affaires juridiques
M. Gildas S. Gbaguidi, directeur — Planification financière et fiscale, Service des finances et de l'évaluation foncière
Mme Catherine Roch-Hansen, chargée d'expertise et de pratique principale, Division de la planification budgétaire et fiscale, Service des finances et de l'évaluation foncière

1. Ouverture de l'assemblée

Le président de la Commission sur les finances et l'administration, M. Pierre Lessard-Blais, déclare l'assemblée ouverte à 13 h 33. Il souhaite la bienvenue à cette assemblée d'information qui lance la consultation prébudgétaire 2026.

Il invite les membres de la Commission à se présenter. Il présente ensuite l'élu responsable du dossier au comité exécutif de la Ville de Montréal, M. Benoit Dorais, ainsi que les personnes-ressources du Service des finances et de l'évaluation foncière.

Le président remercie les citoyennes et citoyens présents dans la salle et ceux et celles qui suivent l'assemblée en ligne. Il souligne que l'assemblée vise à présenter le document d'information et que la prochaine étape de la consultation permettra aux personnes intéressées de donner leur opinion.

2. Adoption du projet d'ordre du jour

Le président soumet le projet d'ordre du jour aux membres de la Commission.

Sur une proposition de M. Alan DeSousa, appuyée par Mme Lisa Christensen, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 6 décembre 2024

Le président invite ses collègues à adopter le procès-verbal de l'assemblée publique qui a marqué la fin des travaux de la Commission sur le Budget 2025 et le Programme décennal d'immobilisation 2025-2034.

Sur une proposition de Mme Nathalie Goulet, appuyée par M. Benoit Gratton, le procès-verbal de l'assemblée du 6 décembre 2024 est adopté à l'unanimité.

4. Présentation du document de consultation « Perspectives budgétaires 2026 »

Le président invite M. Benoit Dorais à prononcer le mot d'ouverture qui inaugure les travaux de la Commission.

Mot d'ouverture de M. Benoit Dorais, vice-président du comité exécutif et responsable des finances et de l'évaluation foncière, de l'habitation, de la stratégie immobilière et des affaires juridiques

M. Dorais souligne qu'en tant que responsable des finances, il se présente pour la quatrième fois devant la Commission avec des perspectives budgétaires, la première fois remontant à 2019, lorsque l'administration a instauré cette nouvelle pratique. Il indique que le budget 2026 sera celui de l'après-élection, et que l'exercice de consultation prébudgétaire a une couleur spéciale cette année. Il est important de prendre le pouls de la population et de bien camper les principaux concepts. Ainsi, le document de consultation reprend la formule des années précédentes pour expliquer clairement les politiques financières, l'état actuel des finances de la Ville et l'ampleur des défis et du débalancement entre les revenus et les dépenses.

M. Dorais affirme qu'un autre document comprenant un portrait des finances de la Ville sera rendu disponible avant les élections municipales. Il permettra aux Montréalaises et aux Montréalais de mieux comprendre les enjeux, et aux candidates et candidats de faire des propositions en toute connaissance de cause.

M. Dorais conclut que le mandat de la consultation prébudgétaire est confié à la Commission pour connaître l'avis des citoyens, leurs priorités pour la prochaine année et les projets qu'ils souhaitent voir. Il rappelle que l'exercice budgétaire est un exercice de priorisation et de choix.

Présentation du dossier par le Service des finances et de l'évaluation foncière

M. Gildas S. Gbaguidi, directeur — Planification financière et fiscale, adresse ses salutations aux commissaires et aux citoyens, puis cède la parole à la chargée de dossier.

Mme Catherine Roch-Hansen, chargée d'expertise et de pratique principale, Division de la planification budgétaire et fiscale, présente le [document d'appui à la consultation](#) et explique les principaux enjeux à l'étude, à l'aide d'une [présentation projetée à l'écran](#).

Mme Roch-Hansen complète sa présentation en soulignant l'axe de réflexion pour cette consultation prébudgétaire, à la page 14 du document : « Quelle(s) devraient être les priorité(s) de la Ville pour 2026 et comment les financeriez-vous ? ».

Le président remercie Mme Roch-Hansen pour sa présentation et l'ensemble du personnel du Service des finances et de l'évaluation foncière pour l'important travail de préparation.

Déroulement de la consultation et modes de participation

M. Lessard-Blais rappelle que l'axe de réflexion proposé est en deux temps : d'abord, on invite les citoyennes et citoyens à se prononcer sur les priorités de la Ville, et ensuite, à proposer des façons de les financer.

Il poursuit en indiquant que les intervenants sont encouragés à cibler les éléments qu'ils voudraient voir modifiés, ajustés ou ajoutés, mais aussi à identifier les sources de financement proposées. Celles-ci peuvent être innovantes et créatives.

Le président souligne qu'au-delà de la documentation déposée aujourd'hui, la Ville de Montréal fait un grand travail de transparence budgétaire, et qu'on trouve facilement sur Internet les budgets de fonctionnement et d'immobilisations de la Ville, ainsi qu'un outil de calcul des comptes de taxes selon les arrondissements. Il invite toutes les personnes intéressées à consulter les outils disponibles sur le site web de la ville de Montréal.

Le président donne les informations sur les manières de participer à la consultation prébudgétaire, soit en transmettant à la Commission une opinion écrite ou un mémoire, d'ici au 21 mai, ou encore en présentant une opinion oralement et échangeant avec les commissaires lors des séances d'audition des opinions des vendredi 16 mai et mercredi 21 mai. L'inscription pour les séances doit être faite avant le 12 mai. Il invite à participer en grand nombre pour étoffer la réflexion des commissaires. Il donne ensuite les coordonnées pour rejoindre le secrétariat des commissions permanentes.

Le président annonce une pause d'une dizaine de minutes afin de permettre les inscriptions à la période de questions et de commentaires du public.

4.1 Période de questions et commentaires du public

L'assemblée reprend à 14 h 11. Le président invite la personne présente dans la salle des Armoiries et s'étant inscrite à poser sa question de clarification sur le document de consultation.

Citoyenne	Questions / Commentaires
Mme Clélia Sève, Regroupement des Éco-quartiers	<p>Remercie pour le rapport et la présentation.</p> <p>Fait remarquer qu'on voit bien le pourcentage pour chaque dépense dans le budget, et demande si on peut avoir accès aux détails. Par exemple, le Regroupement des éco-quartiers fait de la sensibilisation environnementale et dans le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PGMR), il est recommandé de dépenser 2 % en sensibilisation environnementale.</p> <p>Souhaite savoir si dans le 3,7 % [consacré à la collecte, l'élimination des déchets et l'environnement dans le budget 2025], on arrive à détailler le niveau d'investissement dédié à la collecte et au transport de la sensibilisation.</p> <p>Aimerait savoir si des données sont accessibles publiquement pour l'urbanisme, le développement économique, les loisirs et la culture, etc.</p>

Le président remercie la citoyenne pour ses questions.

Il procède ensuite à la lecture des questions et commentaires reçus par le formulaire disponible en ligne et invite les personnes-ressources à y répondre.

Citoyen / Citoyenne	Questions / Commentaires
Eileen Henriot	<p>Bonjour. J'aimerais comprendre comment une ville qui a été dynamique il y a 10 ans a sombré dans la délinquance et la saleté. Comment sont répartis les fonds octroyés à la ville ? Merci.</p>
Dominique Youri	<p>Comment le budget 2026 prévoit-il de soutenir l'émergence et la découvrabilité des artistes en musique urbaine issus de la diversité montréalaise, particulièrement ceux qui innovent dans les espaces numériques ? Existe-t-il des fonds ou leviers fiscaux municipaux pour les incubateurs culturels et technologiques qui accompagnent la relève en musique urbaine et favorisent la découvrabilité locale et internationale ?</p>

Stephan Patrick	Étant au cœur de multiples crises, chacun d'entre nous doit faire preuve de SOLIDARITÉ envers les plus démunis.e.s. Ceci peut vouloir dire pour les plus privilégiés.e.s de mettre de côté nos besoins. Toutes les émotions sont valides (insécurité, sentiment de ne pas être entendu.e.s etc.), mais certains besoins sont prioritaires étant donné que les ressources financières sont limitées. Par exemple, notre besoin d'apaisement ne peut pas toujours être répondu par un investissement financier. Une écoute peut parfois être suffisante. Si nous ne comprenons pas la pertinence de ce commentaire, nous faisons peut-être partie du problème. Regardons-nous et reconnaissons nos privilèges. Exemples de privilège : être un homme, cisgenre, blanc, propriétaire d'un logement, avoir une voiture, un toit, un emploi, de la nourriture. La liste continue. Il faut que nos investissements reflètent cette SOLIDARITÉ. Je suis un homme, blanc, avec un emploi stable. Voici la posture d'où émerge ce commentaire.
Maxime Dupont Demers	Comme contribuable travaillant en entreprise, mon salaire augmente à peine depuis les dernières années, mais la ville continue à offrir des hausses salariales indécentes, en plus d'augmenter continuellement les dépenses. Est-ce possible une fois pour toutes de vivre selon nos moyens et de couper dans certains services ? Il est temps de revoir certains programmes... la culture et les loisirs accaparent 10 % du budget de Montréal, ce qui est énorme par rapport à d'autres coûts. Il est temps d'être réaliste et de revoir nos ambitions à la baisse.
Jean Proulx	Il est grand temps que la ville se recentre sur sa mission première et agisse de manière responsable dans le contexte économique actuel. Pourquoi la ville doit absolument maintenir ses services alors que les citoyens doivent eux se serrer la ceinture et accepter année après année des hausses importantes de taxes ? Il est temps d'aller piger dans l'important budget des loisirs et de la culture pour équilibrer son budget plutôt que de penser encore à taxer davantage les Montréalais.

Le président remercie les citoyens pour les questions.

4.2 Période de questions et commentaires des commissaires

La présidente invite ses collègues commissaires à poser des questions sur le processus de la consultation ou à commenter ce qu'ils ont entendu.

Commissaires	Questions / Commentaires
Laurent Desbois	Demande si le document budgétaire préélectoral mentionné pendant la présentation sera déposé avant la fin des travaux de la Commission.

Alan DeSousa	<p>Demande si, dans les documents présentés, toutes les catégories de dépenses, incluant la dette, ont été nommées.</p> <p>Affirme qu'on a vu récemment que le gouvernement du Québec a été décoté. Sa cote par Standard and Poor's a baissé et selon un scénario pessimiste, il y a la possibilité d'une autre décote dans les prochains deux ans, dépendamment de l'économie. Dans le même rapport de Standard and Poor's et Moody's, un lien a été fait entre la cote de la Ville de Montréal avec celle du gouvernement du Québec. Présume qu'il y a eu ou qu'il y aura une analyse pour la cote de crédit de Montréal. Affirme qu'il serait surpris si elle reste la même. Demande les impacts d'une décote de Standard and Poor's ou de Moody's pour 2026 au minimum.</p>
--------------	---

Le président remercie les commissaires pour leurs commentaires, puis rappelle les dates importantes de la consultation. Il donne de nouveau les coordonnées du secrétariat des commissions permanentes pour faciliter la participation citoyenne.

5. Levée de l'assemblée

Avant de lever la séance, M. Lessard-Blais remercie les commissaires, l' élu responsable au comité exécutif, les personnes-ressources du Service des finances et de l'évaluation foncière et toutes les personnes ayant suivi les travaux de la Commission.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 14 h 34.

ADOPTÉ LE : 5 JUIN 2025



Pierre Lessard-Blais
Présidence



Virginie Harvey
Coordonnatrice — soutien aux
commissions permanentes